



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 10 Octobre 2016**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
06/10/2016

Date d'affichage  
11/10/2016

Nombre de conseillers  
En exercice 15  
Présents 13  
Votants 14

**Délibération n° 2016-10-59**

**Objet : Dénomination  
du futur EPCI**

L'an deux mille seize  
Le lundi dix octobre  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.  
Etaient présents :  
DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, LE BESCOND François, LE DÛ Sylvie, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.  
Absentes et excusées : KERENEUR Claudine (procuration à LE MEUR-FONTON Catherine), COISNE Pierre.  
Secrétaire de Séance : FERLIER Gilles.

**DENOMINATION DU FUTUR EPCI**

Il est proposé aux Conseils Municipaux de se prononcer sur la dénomination du futur EPCI avant le 10 Octobre 2016.

Par délibération en date du 20 juin 2016, le Conseil Municipal a rejeté et contesté le projet de périmètre présenté par le Préfet en date du 29 avril 2016 de la communauté d'agglomération issue de la fusion de Guingamp Communauté, et des communautés de communes Paimpol-Goëlo, Pontrieux Communauté, du Pays de Bégard, du Pays de Belle-île-en-Terre, du Pays de Bourbriac, de Callac Argoat.

De ce fait, le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'abstient sur le fait de donner son avis sur la dénomination du futur EPCI.

Le Maire  
Anne DELTHEIL



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 10 Octobre 2016**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
06/10/2016

Date d'affichage  
11/10/2016

Nombre de conseillers  
En exercice 15  
Présents 13  
Votants 14

L'an deux mille seize  
Le lundi dix octobre  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.  
Etaient présents :  
DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, LE BESCOND François, LE DÛ Sylvie, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.  
Absentes et excusées : KERENEUR Claudine (procuration à LE MEUR-FONTON Catherine), COISNE Pierre.  
Secrétaire de Séance : FERLIER Gilles.

**MODIFICATION DES LIMITES  
D'ARRONDISSEMENT**

Il est proposé aux Conseils Municipaux de se prononcer sur la modification des limites d'arrondissement.

Par courrier en date du 26 septembre 2016, il est proposé de mettre en cohérence les arrondissements avec les bassins de vie et les pays, et de donner de la visibilité au rattachement des communes avec les services de l'Etat et avec ceux de la future intercommunalité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'abstient sur le fait de donner son avis sur la modification des limites d'arrondissement.

**Délibération n° 2016-10-60**

**Objet : Modification des  
limites d'arrondissement**

Le Maire  
Anne DELTHEIL





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 10 Octobre 2016**

**Commune de  
PLÉHÉDEL**

Date de convocation

06/10/2016

Date d'affichage

11/10/2016

Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 13

Votants 14

L'an deux mille seize

Le lundi dix octobre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Anne DELTHEIL, Maire.

Etaient présents :

DELTHEIL Anne, ROPERS Daniel, LE BESCOND François, LE DÛ Sylvie, LE CALVEZ Michel, LE MEUR-FONTON Catherine, FERLIER Gilles, LE TREUST Nathalie, LE BOZEC Cyril, MOREAU Sandrine, DAVAINÉ Didier, KLINZ Nathalie, LE FUR Yvon.

Absentes et excusées : KERENEUR Claudine (procuration à LE MEUR-FONTON Catherine), COISNE Pierre.

Secrétaire de Séance : FERLIER Gilles.

**PARTICIPATION A LA FORMATION**

Dans le cadre d'un contrat CAE, la commune est tenue de participer au projet de formation de la personne recrutée le 26 septembre 2016. Mandy LE ROY est inscrite aux cours par correspondance pour une licence de sociologie, les droits d'inscription à l'université de Rennes 2 et les cours s'élèvent à 379.10 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la prise en charge de la formation de Mademoiselle Mandy LE ROY pour un montant de 379,10 euros. Cette somme lui sera versée directement sur présentation d'un relevé d'identité bancaire.

**Délibération n° 2016-10-61**

**Objet : Participation à la  
formation d'un contrat aidé**

Le Maire  
Anne DELTHEIL

